

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

ENTREPRENEUR EN BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS NEUFS VISÉS À UN PLAN DE GARANTIE, CLASSE I (1.1.1)

Nom du candidat : _____

NDI : _____

DES MODIFICATIONS AU CONTENU PEUVENT ÊTRE APPORTÉES EN TOUT TEMPS

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:

SOUS-CATÉGORIE: 1.1.1

**Entrepreneur en bâtiments résidentiels neufs visés à un plan de garantie,
classe I**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION												EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES											
Respecter ses engagements face à l'application du programme de <i>Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs</i>	Respecter les critères d'adhésion requis par l'administrateur conformément aux exigences prévues au <i>Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.0.2)																																				
	Dénoncer à l'administrateur le dépôt d'un avis d'intention ou d'une proposition à l'égard d'une personne insolvable, fait en vertu de l'article 65.1 de la <i>Loi sur la faillite et insolvabilité</i> (L.R., 1985, ch. B-3)																																				
	Respecter les règles de l'art et les normes en vigueur applicables au bâtiment, notamment celles contenues dans le <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i> , le <i>Chapitre III - Plomberie</i> et le <i>Chapitre V -Électricité</i>																																				
	Respecter la garantie prévue au plan de garantie approuvé par la Régie et, le cas échéant, à parachever les travaux ou à réparer les vices et malfaçons couverts par la garantie et ce, dès que l'administrateur est d'avis qu'une réclamation est fondée, sauf au cas de contestation																																				
	Indemniser l'administrateur pour toute perte encourue ou rembourser tout déboursé effectué suite au défaut d'honorer la garantie prévue au plan de garantie																																				
	Enregistrer et verser la prime déterminée pour chaque catégorie de bâtiments et ce, sans délai auprès de l'administrateur selon la première des éventualités suivantes: à la signature du contrat préliminaire ou d'entreprise; à la délivrance du permis de construction; au début des travaux de construction du bâtiment visé																																				
	Respecter les obligations imposées par l'administrateur dans le cadre du plan de garantie à l'égard de tout bâtiment visé, que ce dernier soit enregistré ou non auprès de l'administrateur																																				

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:

SOUS-CATÉGORIE: 1.1.1

**Entrepreneur en bâtiments résidentiels neufs visés à un plan de garantie,
classe I**

		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																																													
		FORMATION										EXPÉRIENCE DE TRAVAIL										ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES																									
ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES																																														
Être responsable	Expliquer les détails requis par l'entrepreneur pour pouvoir vérifier si les plans respectent les exigences du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i> (séparations coupe-feu, issues, alarmes, gicleurs, hauteurs, etc.)																																														
	Expliquer les responsabilités de l'entrepreneur face à la <i>Loi sur le bâtiment</i> (Chapitre II)																																														

CONCEPTION DU BÂTIMENT - PARTIE 3 – PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, SÉCURITÉ DES OCCUPANTS ET ACCESSIBILITÉ

Connaître les principales exigences relatives à la protection contre les accidents	Expliquer comment vérifier le balancement de l'escalier (uniformité des marches)																																														
	Nommer la hauteur requise pour les garde-corps (3.4.6.5)																																														
	Nommer l'espacement requis entre les barotins (3.4.6.5)																																														
	Nommer les cas où une barre-panique est requise sur la porte (en fonction du nombre de personnes et de l'usage) (3.4.6.15)																																														
Établir la résistance au feu d'une cloison.	Expliquer comment calculer la résistance au feu d'une cloison (3.1.7, tableau de l'annexe A et l'annexe D)																																														
Connaître les exigences relatives à l'indice de propagation de la flamme pour les revêtements intérieurs de finition.	Se référer à la norme <i>CAN/ULC-S102-M88 Caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et des assemblages</i>																																														
	Se référer à la norme <i>CAN/ULC-S102.2-M88 Caractéristiques de combustion superficielle des revêtements de sol et des divers matériaux et assemblages</i>																																														
	Identifier l'indice de propagation de la flamme d'un revêtement intérieur de finition																																														

CONCEPTION DU BÂTIMENT - PARTIE 9 - MAISONS ET PETITS BÂTIMENTS

Connaître les différents programmes d'efficacité énergétique	Nommer les principaux programmes d'efficacité énergétique en vigueur au Canada																																													
	Expliquer en quoi consiste le programme <i>Novoclimat</i>																																													

**RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE:
SOUS-CATÉGORIE: 1.1.1**

**Entrepreneur en bâtiments résidentiels neufs visés à un plan de garantie,
classe I**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES	FORMATION												EXPÉRIENCE DE TRAVAIL												ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES																
Connaître les principaux termes utilisés dans la Partie 9 du <i>Code de construction du Québec – Chapitre I, Bâtiment</i>	Définir les notions de « nez de marche », de « giron » et d' « échappée »																																									
	Définir la notion de « corridor en impasse »																																									
	Distinguer les notions d' « éclairage minimum requis » et d' « éclairage de secours »																																									
	Expliquer les notions de « degré de résistance au feu » et d' « indice de propagation de la flamme »																																									
Connaître les exigences relatives aux matériaux, installations et équipements (9.3)	Se référer à la norme <i>CSA-A23,1 – Béton – Constituants et exécution des travaux</i> (9.3.1.3 et 9.3.1.4)																																									
Connaître les principes de conception des aires et des espaces (9.5)	Expliquer quand sont requis les accès sans obstacles. (9.5.3.2)																																									
	Expliquer les exigences relatives à la hauteur libre des mezzanines. (9.5.3.2)																																									
Connaître les exigences relatives aux portes et fenêtres (9.6 et 9.7)	Expliquer dans quels cas un garde-corps ou un mécanisme capable de bloquer la partie battante ou coulissante de la fenêtre et d'en limiter l'ouverture (verticalement ou horizontalement) est requis. (9.7.1.6)																																									
	Expliquer les exigences relatives à la hauteur des seuils de porte (9.6.4)																																									
	Expliquer les exigences relatives aux dimensions minimales de fenêtres de chambre pour un bâtiment non giclé																																									
	Se référer à la norme <i>CAN/CSA A440</i> , norme (spécification) relative aux fenêtres, aux portes et aux lanterneaux																																									
	Faire appel à un ingénieur dans des cas spéciaux (très grande fenêtre, etc.)																																									
Connaître les exigences relatives aux escaliers et garde-corps (9.8)	Expliquer comment dimensionner un escalier (hauteur et profondeur des marches, giron, échappée) (9.8.3.4)																																									
	Expliquer les exigences relatives aux garde-corps (hauteur, conception, ouverture) (9.8.8)																																									

Guide pour compléter le référentiel de compétences

Le référentiel de compétences

Vous avez fait une demande d'évaluation par dossier professionnel, il est donc de votre responsabilité de démontrer à la Régie que vous détenez l'ensemble des compétences mentionnées dans les profils de compétences concernés. Les profils contiennent toutes les compétences et habiletés considérées minimalement requises pour être répondant dans un domaine ou une sous-catégorie donné.

Le référentiel de compétences sert d'assise au processus d'évaluation par dossier professionnel et vous aidera à faire votre démonstration. Il vous est présenté sous forme de tableau à compléter et reprend toutes les compétences et habiletés contenues dans le profil. Vous devez le compléter en y indiquant, au meilleur de votre connaissance, ce qui vous a permis d'acquérir les compétences ainsi que les habiletés citées. Ce référentiel doit vous représenter le plus fidèlement possible.

L'évaluation est faite sur la base de l'information fournie. Il est donc primordial d'inscrire dans le référentiel l'information pertinente pouvant appuyer votre démonstration.

Toutefois, les renseignements fournis doivent être vérifiables et représentatifs des compétences et habiletés que vous détenez. Nous vous rappelons que selon l'article 70 de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., c. B-1.1), la Régie peut suspendre ou annuler une licence lorsque le titulaire a faussement déclaré ou dénaturé des faits relatifs à la demande de la licence.

Procédure pour compléter le document :

1. Sur votre curriculum vitae, votre liste de cours de formation ou autres documents, identifiez par des numéros les tâches, cours ou activités pertinents pour votre démonstration. Ces numéros vous serviront de références pour remplir la grille.
2. Indiquez, dans les cellules du bloc d'en-tête de la grille, les principaux éléments de votre curriculum vitae (formations, expériences de travail, activités complémentaires).
3. Complétez la grille en associant les principaux éléments de votre curriculum vitae aux habiletés à l'aide des numéros d'identification des tâches, cours ou activités qui vous ont permis de développer ces habiletés.

Il est possible, normal et acceptable que vous n'ayez pas acquis toutes les habiletés inscrites dans le référentiel. Aucune référence ne devrait alors paraître sur ces lignes.

Si nécessaire, vous pouvez inscrire des précisions ou informations supplémentaires dans l'espace prévu à la fin du tableau.

4. Signez la première page du document et apposez vos initiales sur chacune des autres pages, aux endroits indiqués.

Vous trouverez dans les pages suivantes (2 à 5) un exemple de référentiel de compétences complété selon les étapes ci-haut mentionnées.

Suite à la lecture de votre référentiel de compétences, des informations supplémentaires ou précisions pourraient être requises, selon les besoins de l'évaluateur du dossier.

Si, au terme de cette évaluation, la reconnaissance des acquis se concrétise, vous serez exempté de l'obligation de vous soumettre à l'examen de qualification pour les domaines ou sous-catégories pour lesquels vos acquis vous auront été reconnus.

Pierre Béton, ing.

(no civique, rue)
(Ville) Québec (Code postal)
Téléphone : (514) 111-9876
Télécopieur : (514) 000-0000
Courriel
pierre.beton@compagnie.com

Formation spécialisée

- 1985 - 1989 Université au Québec (voir liste des cours en annexe)
• Génie civil B. Sc. A.
- 1989 - 1993 Université à Montréal (voir liste des cours en annexe)
• Architecture Bach.

Autres formations

- 1 2006 Université au Québec
• Droit de la construction (2 jours)
- 2 1999 École d'administration
• Administration - Étude de cas (90 heures)
- 3 1997 École de la construction du Québec
• Gestion financière, affaires juridiques, relation de travail, management (90 heures)
- 4 1996 École de la construction du Québec
• Gestion de projets (80 heures)
- 5 1996 École de la construction du Québec
• Secouriste en milieux de travail (80 heures)
- 6 1993 Attestation Construction
• Attestation, santé et sécurité sur les chantiers de construction

Expérience professionnelle

- 2002-2009 Le spécialiste de la construction inc. Montréal
Entrepreneur général, Construction et rénovation de bâtiments institutionnels
- Directeur de projets
- Préparation des soumissions, 1
 - Négociation des contrats, 8

- Planification et suivi des travaux, 9
- Gestion des coûts, de l'échéancier et de la qualité, 10
- Surveillance des chantiers. 11

1999-2002 Groupe-conseil ABC inc. Montréal
Ingénierie et construction

Ingénieur

- Conception et chargé de projets 12

Projets diversifiés de conception, de surveillance et de gérance pour des travaux de constructions générales et spécialisées en structure d'ouvrage de génie civil et en bâtiment.

1998-1999 Les constructions inc. Montréal
Entrepreneurs généraux, structure d'ouvrage de génie civil

Directeur de projets

- Préparation des soumissions 13
- Négociation des contrats 14
- Planification et suivi des travaux, gestion des coûts, de l'échéancier et de la qualité 15
- Surveillance des chantiers 16

1996-1998 Les constructions inc. Montréal
Entrepreneurs généraux, structure d'ouvrage de génie civil

Estimateur et gérant de projets

- Estimation de soumission 17
- Gestion de projets pour des travaux de construction de ponts, quai et autres ouvrages de génie civil similaires 18

1995-1996 Cie de gérance Itée Montréal
Gérance de projets

Ingénieur estimateur

- Estimation détaillée aux fins de contrôle de soumission pour des travaux de construction de bâtiments. 19

1993-1995 Génie, gérance et associés inc.
Génie-conseil, gérance de projets.

Ingénieur jr. en bâtiments

- Relevés de plans 20
- Inspection de bâtiments 21
- Étude de faisabilité 22
- Surveillance 23



Université au Québec
École d'ingénierie
Bureau du registraire

RELEVÉ DE COURS

Date d'émission : 23 juin 1989

Nom : BÉTON
Prénom : PIERRE
Adresse : 1203 FISET
VILLE QUEBEC
COD. POS

Code permanent :
Sexe MASCULIN
Date de naissance :

Programme BACCALAUREAT EN SCIENCES APPLIQUÉES (GÉNIE CIVIL)

Diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission
Institution

Date d'obtention

	NO DE COURS	TITRE	VALEUR EN CREDITS	NOTE	CREDITS OBTENUS	LIEN	CC
		AUTOMNE 85					
1	GCI-10177	STATIQUE *					
2	GMC-10282	SCIENCES GRAPHIQUES					
3	MAT-10363	CALCUL II					
4	MAT-10381	INTRODUCTION A L'ALGEBRE LINEAIRE					
5	IFT-10426	PROGRAMMATION					
6	BIO-13208	PROBLEMES D'IMPACTS ECOLOGIQUES *					
		HIVER 86					
7	GCI-10178	RESISTANCE DES CONSTRUCTIONS I					
8	GCI-10222	TOPOGRAPHIE-GEODESIE					
9	GEL-10242	ELECTROTECHNIQUE GENERALE					
10	MAT-10364	CALCUL III					
11	GCI-13200	DYNAMIQUE *					
12	GCI-15189	HYDRODYNAMIQUE					
		ETE 86					
13	GCI-10224	TRAVAUX PRATIQUES : TOPOGRAPHIE - GEODES					
		AUTOMNE 86					
14	GCI-10179	RESISTANCE DES CONSTRUCTIONS II					
15	GCI-10195	MECANIQUE DES SOLS I					
16	GCI-10225	MATHEMATIQUES APPLIQUEES I					
17	MAT-10400	PROBABILITES ET STATISTIQUE					
18	GML-10463	MATERIAUX DE L'INGENIEUR					
19	GCI-15200	HYDRAULIQUE DES CONDUITES					
		HIVER 87					
20	GCI-10211	HYDROLOGIE *					
21	GLG-10360	GEOLOGIE POUR L'INGENIEUR CIVIL					
22	MAT-10427	ANALYSE NUMERIQUE					
23	ARC-11757	L'ARCHITECTURE MODERNE ET SES ORIGINE					
24	GCI-15201	HYDRAULIQUE DES COURS D'EAU					
25	ARC-15984	SOCIOLOGIE ET HABITATION					
26	ARC-15995	L'HABITAT CONTEMPORAIN					
		AUTOMNE 87					
27	GCI-10179	RESISTANCE DES CONSTRUCTIONS II					
28	GCI-10225	MATHEMATIQUES APPLIQUEES I					
29	GCI-10228	PRATIQUE DU GENIE CIVIL *					
30	GCI-10230	GENIE MUNICIPAL					
31	GLG-10361	MINERALOGIE ET PETROGRAPHIE *					
32	GCI-15202	HYDRAULIQUE MARITIME					

	NO DE COURS	TITRE	VALEUR EN CREDITS	NOTE	CREDITS OBTENUS	LIEN	CC
33	GCI-15205	PROJET D'AMENAGEMENT HYDROLOGIQUE					
		HIVER 88					
34	GCI-10181	STRUCTURE I					
35	GCI-10184	BETON ARME I					
36	GCI-10196	MECANIQUE DES SOLS II					
37	GCI-10227	MATHEMATIQUES APPLIQUEES II					
38	GCI-10234	TRANSPORT					
39	DRT-14139	LEGISLATION INDUSTRIELLE					
40	GCI-14833	LABORATOIRE DE GENIE CIVIL I					
41	GMN-15452	COUTS ET OPTIMISATION EN INGENIERIE					
		AUTOMNE 88					
42	GCI-10187	CHARPENTES METALLIQUES I					
43	GCI-10199	FONDATIONS *					
44	GCI-10233	LABORATOIRE DE GENIE CIVIL II *					
45	IFT-10442	RECHERCHE OPERATIONNELLE I					
46	GCI-15203	HYDRAULIQUE APPLIQUEE					
47	GCI-16438	STRUCTURES DE BETON ARME					
		HIVER 89					
48	GCI-10186	BETON PRECONTRAINTE *					
49	GCI-10188	CHARPENTES METALLIQUES II					
50	GCI-10193	PROJET DE BETON *					
51	GCI-10218	PROJET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE *					
52	GCI-14856	TECHNOLOGIE DU BETON					
53	CTE-11890	COMPTABILITE GENERALE I *					
54	IFT-14022	PROGRAMMATION EN LANGAGE APL					



Université à Montréal
École d'architecture
Bureau du registraire

RELEVÉ DE COURS

Date d'émission : 15 juin 1993

Nom : BÉTON
Prénom : PIERRE
Adresse : 1203 FISET
VILLE QUEBEC
COD. POS

Code permanent :
Sexe MASCULIN
Date de naissance :

Programme FORMATION EN ARCHITECTURE

Diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission

Institution	No DE COURS	TITRE	VALEUR EN CREDITS	NOTE	CREDITS OBTENUS	LIEN	CC
		PROGRAMME D'ARCHITECTURE					
	1	ARC-3110L PROJETS DE SENSIBILISATION À L'ARCH.					
	2	ARC-4103C CLIMAT ET PHYSIQUE DU BATIMENT					
	3	ARC-4213X INITIATION AU MILIEU DE L'AMENAGEMENT					
	4	ARC-4802H COMMUNICATION GRAPHIQUE I					
	5	ARC-4402F ECLARAGISME					
	6	ARC-3110I PROJETS DE SYNTHESE					
	7	ARC-3110J PROJETS DE SYNTHESE					
	8	ARC-4213F HOMME/ENVIRONNEMENT					
	9	ARC-4302F HIST ARCH MOD DE RENO IND A NOS JOURS					
	10	ARC-4304A INTRODUCTION AU CONTEXTE D'INTERV.					
	11	ARC-4401B CONSTRUCTION I					
	12	ARC-4403B STATIQUE					
	13	ARC-4501A MATERIAUX ET METHODES DE CONSTRUCTION					
	14	ARC-4502G RESISTANCE DES MATERIAUX					
	15	ARC-4801E COMMUNICATION GRAPHIQUE 2					
	16	ARC-4801G GEOMETRIE DESCRIPTIVE I					
	17	ARC-4403F CHARPENTE APPLIQUEE II					
	18	ARC-4403L CHARPENTE APPLIQUEE I					
	19	ARC-4405H STRATEGIE STRUCTURALE					
	20	ARC-4716F INFORMATIQUE APPLIQUEE A L'AMENAGEM.					
	21	WWW-00033 RS SUIVIS UNIV. LAVAL					
	22	ARC-3300N TRAVAUX DIRIGES EN AMENAGEMENT					
	23	ARC-3007A INNOVATION TECHNIQUE ET FONCTIONNELLE					
	24	ARC-4231H COUT GLOBAL DU BATIMENT					
	25	ARC-4302O PROBLEMATIQUE DE L'HABITATION					
	26	ARC-4402B SERVICES ELECTRIQUES					
	27	ARC-4802L CROQUIS ET PERSPECTIVE					
	28	ARC-4233B INITIATION A L'ECONOMIE DU BATIMENT					
	29	ARC-4303N METHODOLOGIE APPLIQUEE					
	30	ARC-4401N CONSTRUCTION II					
	31	ARC-3002A HABITAT POUPULAIRE URBAIN					
	32	ARC-4303Z ANALYSES DE L'ARCH. CONTEMPORAINE					
	33	ARC-4401L SECURITE DU BATIMENT					
	34	ARC-3005A DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT BATI I					
	35	ARC-4302Y HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE AU QUEBEC					
	36	ARC-4721A GESTION EN ARCHITECTURE					